

Le réseau des Secrétaires généraux « Les RV des SG »

Mai-juin 2025



INTRODUCTION

Création du réseau des Secrétaires Généraux

LE POURQUOI ?

Il était une fois...

La loi **3DS**

AVEC QUELS OBJECTIFS ?



INFORMER



CO-CONSTRUIRE



PARTAGER NOS
BONNES
PRATIQUES

ET CONCRÈTEMENT ?



LES RV DES SG

Réunions en présentiel 2 à 3 fois par an.



LA LETTRE DES SG

Newsletter mensuelle



ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE
SENSIBILISATION

Format webinaire



DES CONCERTATIONS PONCTUELLES

Ex. Codes activité, référentiel entretien, etc

NOTRE ORDRE DU JOUR

RH et management

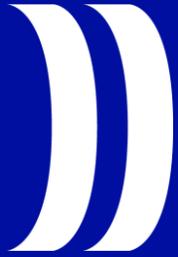
- Entretiens individuels d'évaluation
- Adjointes Entretien Accueil Maintenance
- Evolution du barème

Education

- Référentiel Entretien ménager
- Actualités financières
- Enquête logement de fonction
- Actions éducatives

Patrimoine

- Qualité de l'air intérieur et radon



Management et ressources humaines

ENTRETIENS ANNUELS

LA PLACE DES RÉFÉRENTS MANAGÉRIAUX

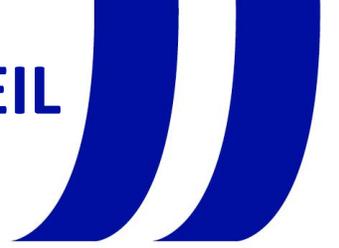


- **Deux éléments de contexte :**
 - Rattachement des agents régionaux des lycées à la Direction de l'Education au 1^{er} septembre 2024
 - Mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle de la Région auprès des Secrétaires généraux

- **Nouveautés 2025 :**
 - Echange systématique proposé entre le Référent managérial et le Secrétaire général
 - Création d'une banque d'objectifs (lettre des SG d'avril)



MISE EN PLACE DES ADJOINTS (MAINTENANCE) ENTRETIEN ACCUEIL



Où?

- Dans les lycées moyens ou grands (>25 agents et plus) : 40 lycées concernés
- À partir de 16 agents encadrés
- Volontariat du lycée

Comment?

- Iso postes
- Transformer un poste vacant en Adjoint encadrant 20% fonction d'adjoint + 80% mission de base
- Régime indemnitaire : idem celui des adjoints restauration

POURQUOI?

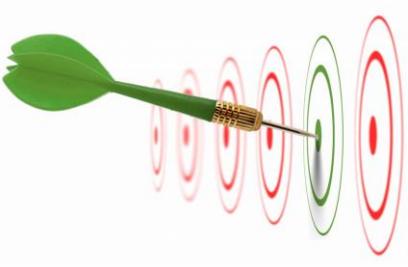
- Des équipes EA MEA parfois très importantes
- Renforcer et soutenir les encadrants
- Déléguer
- Assurer la continuité en cas d'absence de l'encadrant

Quand?

- CST de septembre 2025
- Dispositif expérimenté auprès de 10 lycées
- Bilans favorables
- Généralisation à compter de la rentrée 2025



ÉVOLUTIONS DU BARÈME RÉGIONAL DES POSTES EN LYCÉES



Enjeux et finalités



Permettre à chaque lycée de disposer des moyens d'assurer le niveau de service attendu

- ✓ En le dotant d'un nombre de postes conforme à la cible
- ✓ Et faire baisser les tensions dans les équipes
- ✓ Prendre en compte les nouvelles fonctions et renforcer le rôle de l'encadrant
- ✓ Mieux différencier certaines surfaces (Espaces verts/Espaces gris), et créer des normes spécifiques
- ✓ Prendre en compte les spécificités de certains EPLE

Mieux répartir les moyens humains en vue d'optimiser, sur la base de critères objectifs

- ✓ L'organisation dans les lycées
- ✓ La répartition entre les lycées – équité de traitement
- ✓ La professionnalisation des équipes de restauration

Le barème : un outil dans le cadre d'un dialogue de gestion transparent

REVISITER LES NORMES



1ETP de base par lycée + participation AEP quantifiée à 0,7 ETP (pour couvrir les plages horaires d'ouverture)

→ Quelques exceptions : 1 ETP dans des petits lycées et 2 dans certains grands lycées



Les normes socle :

- Le bâti scolaire
- Internat
- Gymnase
- Ateliers pédagogiques

Les nouveautés :

- Sanitaires
- Maison des lycéens



- Lycée hôtelier
- EREA
- Linge des agents régionaux

→ Si externalisation totale (vêtements de travail Agents régionaux, linge pédagogique en hôtelier) : 0,2 ETP

Espaces gris (hors espaces verts) : 1 norme revisitée, plus facilitante



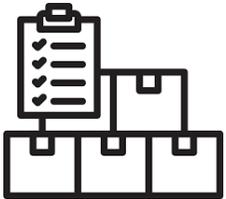
REVISITER LES NORMES



Une base d'ETP avec la participation de l'encadrant + des ETP qui s'ajoutent par tranches de m² dépassant une superficie de base



Des ETP en fonction des m², avec un maximum de 2 ETP
→ 0,1 ETP si externalisation



Redéfinition des missions de magasinage avec un socle par lycée professionnel + un ajout d'ETP si plusieurs spécialités métiers dont hôtelière.



Professionalisation des équipes de restauration : fin mixage des équipes

- 1 équipe dédiée à la restauration
- 1 calcul d'ETP d'Agents d'entretien sur la plonge et la remise en état des salles restauration en tenant compte des spécificités de chaque restauration

→ *Un calcul adapté à chaque lycée*



REVISITER LES NORMES – LES NOUVEAUTÉS



- Assistants de **prévention** : 0,1 ETP/lycée
- Ambassadeurs du **numérique** : 0,1 ETP/lycée
- **Encadrant** (maintenance) entretien ménager et accueil : 1 ETP, quel que soit le nombre d'Agents régionaux encadrés
- **Adjoint** (maintenance) entretien ménager et accueil : 0,2 ETP dans les équipes de plus de 16 agents
- **Adjoint** au responsable restauration : 0,2 ETP
- **Les spécificités**, 15 ETP supplémentaires pour répondre à une ou des contraintes pérennes, telles que :
 - Classes préparatoires importantes avec contraintes fortes,
 - Vétusté générale,
 - Nature des sols complexe à entretenir,
 - Bâtiments éclatés ou sites distants,
 - Contraintes sur la maintenance.





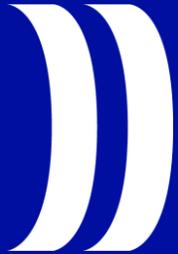
LES SUITES DU PROJET



- ❑ 21 et 23 mai et 4 juin : présentation aux Secrétaires généraux lors des réunions territorialisées du réseau des SG
- ❑ Arbitrage DGS
- ❑ 3 juillet : présentation aux organisations syndicales en journée de concertation
- ❑ 23 septembre : Comité Social Territorial
- ❑ 20 octobre : présentation lors du séminaire des encadrants
- ❑ Rentrée septembre 2026 : application du nouveau barème



VOS QUESTIONS



ACTUALITÉS MÉTIER

RÉFÉRENTIEL ENTRETIEN MÉNAGER : LES OBJECTIFS

Donner aux équipes de nettoyage des locaux un **document référent sur les attendus** (niveau de prestation) concernant l'entretien ménager d'un établissement scolaire de la Région Pays de la Loire.

Permettre aux agents encadrants entretien ménager d'avoir un document sur lequel se référer pour **organiser le travail des équipes d'Agent d'Entretien Polyvalent**

Permettre aux autorités fonctionnelles de mieux **appréhender ces activités de nettoyage** et d'en tenir compte pour favoriser les **meilleures conditions d'application**

Permettre aux services Régions interagissant dans les lycées d'avoir une **meilleure connaissance des enjeux et des besoins autour de l'entretien ménager**

Permettre aux élus de la Région d'être informés sur **l'évolution des pratiques sur ce domaine de l'entretien**

Les axes de travail

Les fréquences de passage, les process adaptés, la participation des usagers (élèves, personnel)

Fréquences de passages

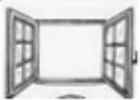
EXEMPLE

Protocole 6 : Circulations intérieures (escaliers/couloirs/halls)

● Effectif entre 90 et 100%, ■ Effectif entre 60 et 90%, ▲ Effectif en dessous de 60%

DESCRIPTION / ACTION	2 fois par jour	1 fois par jour	3 fois par semaine	2 fois par semaine	1 fois par semaine	2 fois par mois	1 fois par mois	4 fois par an	1 fois par an	Usager
Aération des locaux Action partagée										U
Dépoussiérage, aspiration des sols et des tapis		●		■	▲					

Process

Description de l'action à réaliser	Les techniques, méthodes, pratiques préconisées :
Aération des locaux (si possible) 	Ouvrir les fenêtres en arrivant dans la pièce et les refermer au fur et à mesure.
Vidage des corbeilles à papiers et poubelles 	Changer les sacs poubelles / Nettoyer le contenant lors du changement de sac

Étapes réalisées:

Travail en interne au Pôle
Entretien Ménager Accueil

Benchmark

Travail avec des Agents EPLE

Travail avec le service Prévention
Santé au Travail (DRH)

Travail avec la Direction Adjointe
Management des Lycées (DE)

Travail avec des AF volontaires

Étape en cours:

Expérimentation dans 3 EPLE

Étapes à venir:

Bilan et modification

Webinaire de présentation du référentiel
définitif

Déploiement dans les lycées et
accompagnement des équipes



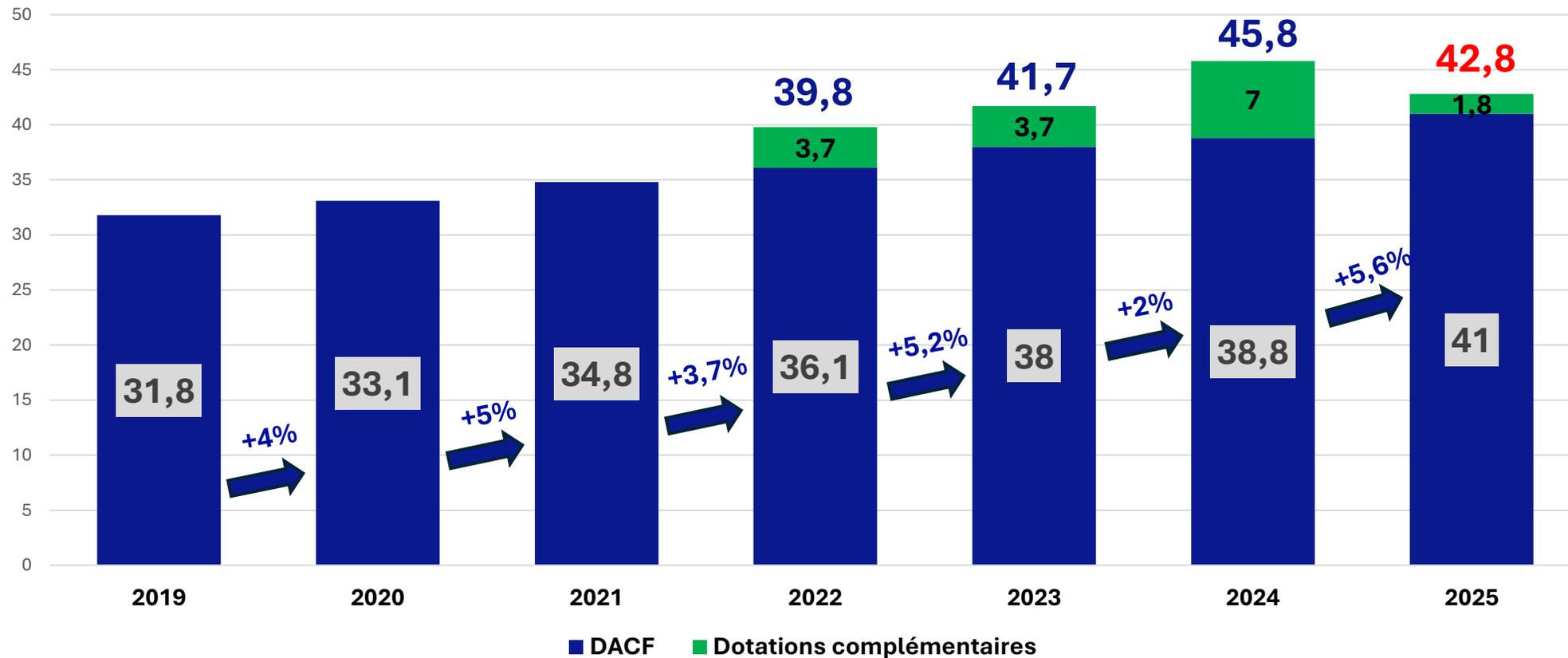
VOS QUESTIONS



ACTUALITÉS FINANCIÈRES

Rappel sur le financement des lycées via la DACF

Évolution de la DACF
(en M€)

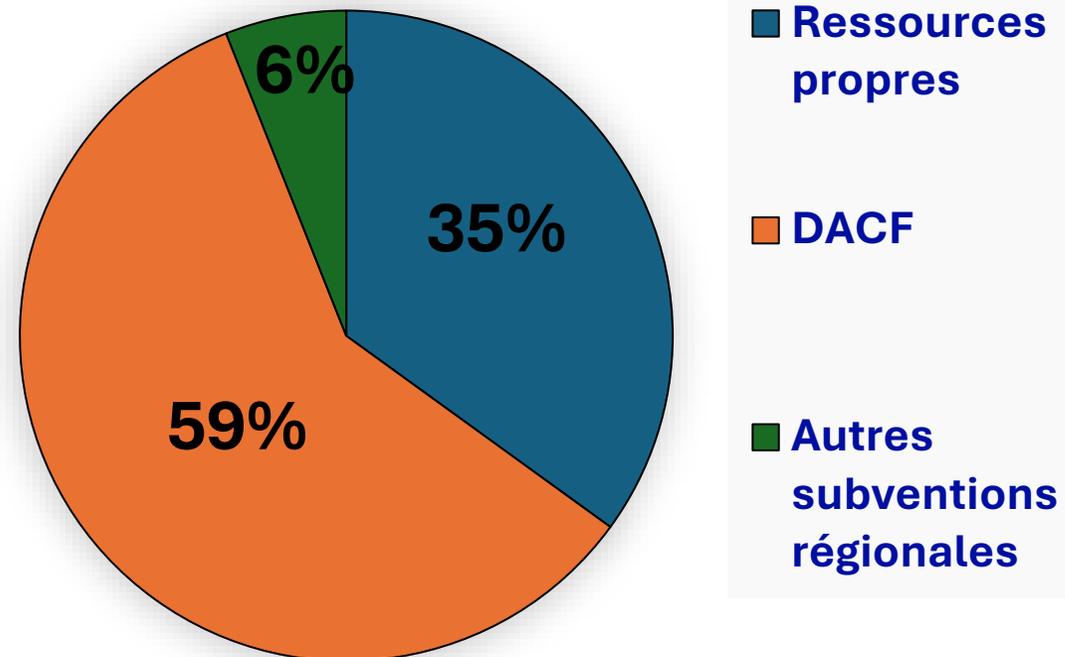


Rappel sur le financement des lycées via la DACF



Répartition des recettes hors SRH

(données COFI 2023)



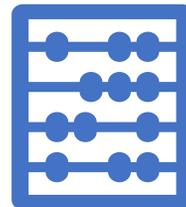
Les objectifs pour la DACF 2026



**Une meilleure lisibilité
des modalités de calcul
de la DACF**



**Une équité de
traitement renforcée**



**Une DACF en cohérence
avec les besoins des EPLE**

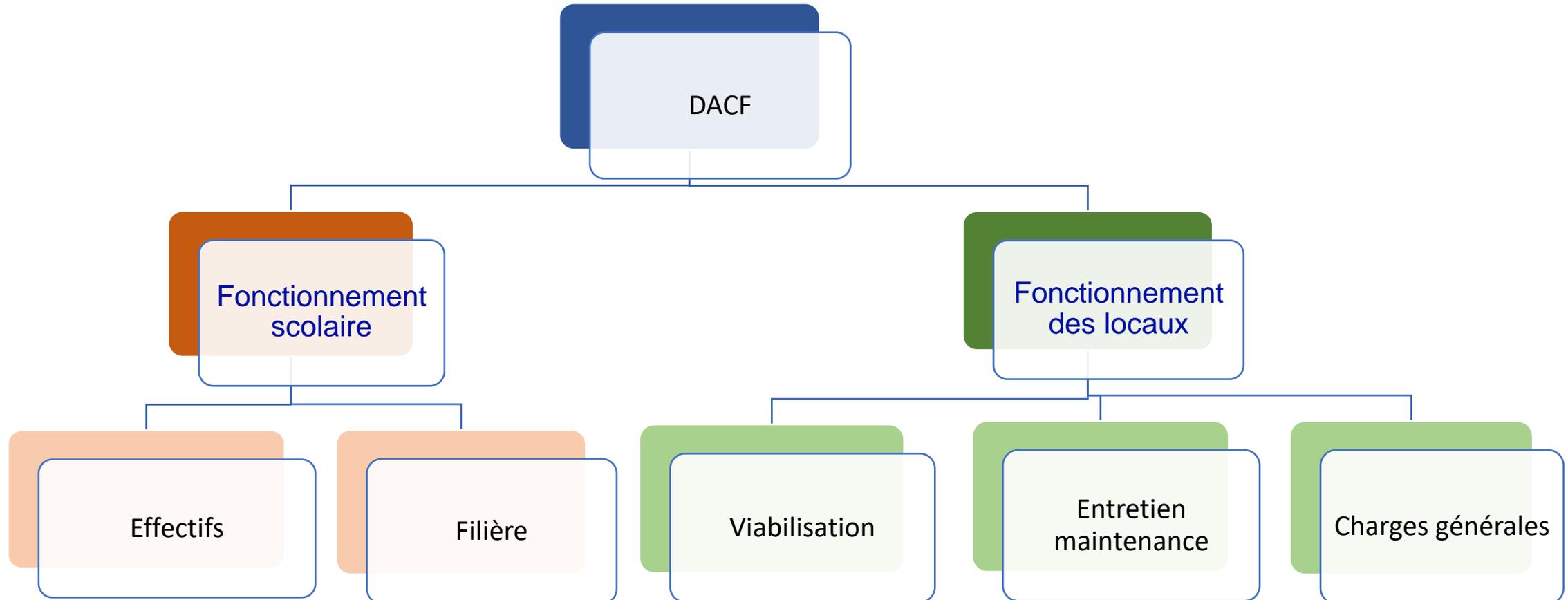


**L'anticipation des baisses
d'énergies annoncées**



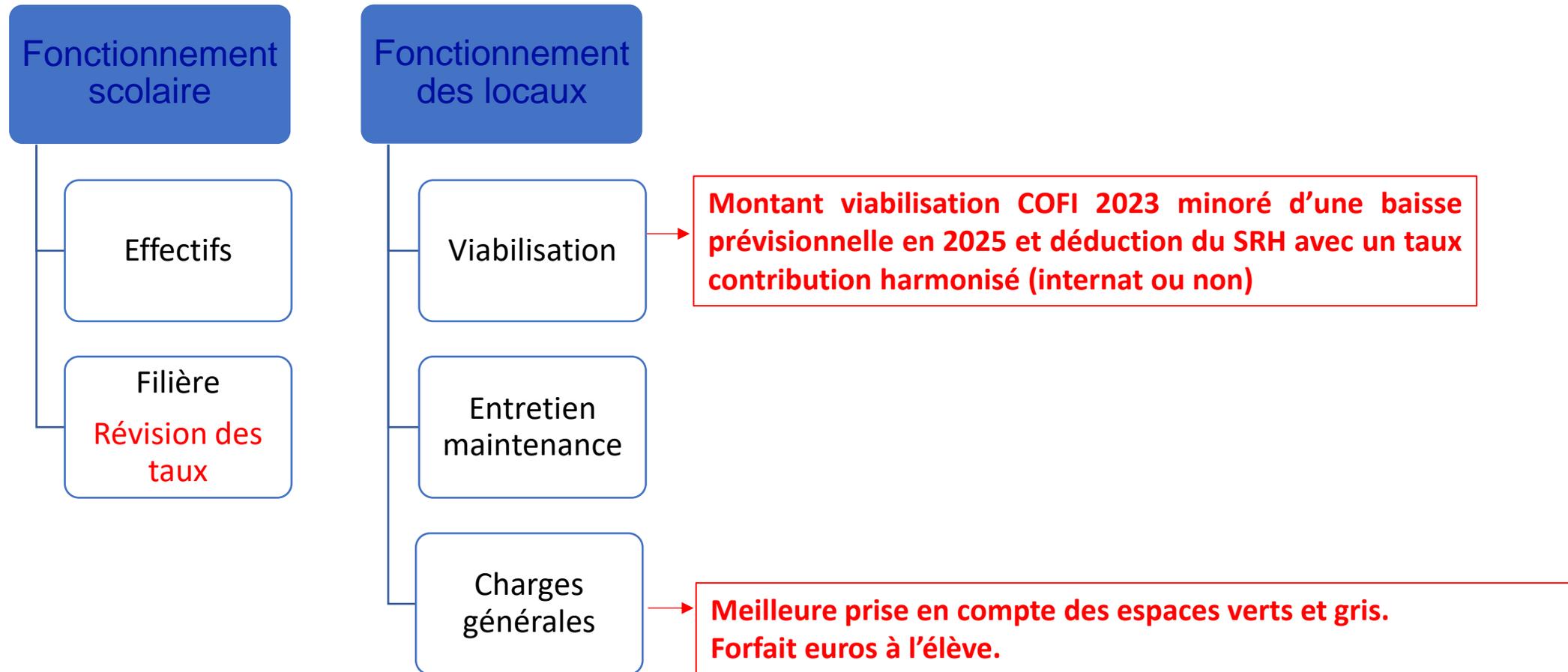
**Une attention aux
dépenses pédagogiques
avec une révision des
taux filières**

Un périmètre inchangé pour la DACF 2026

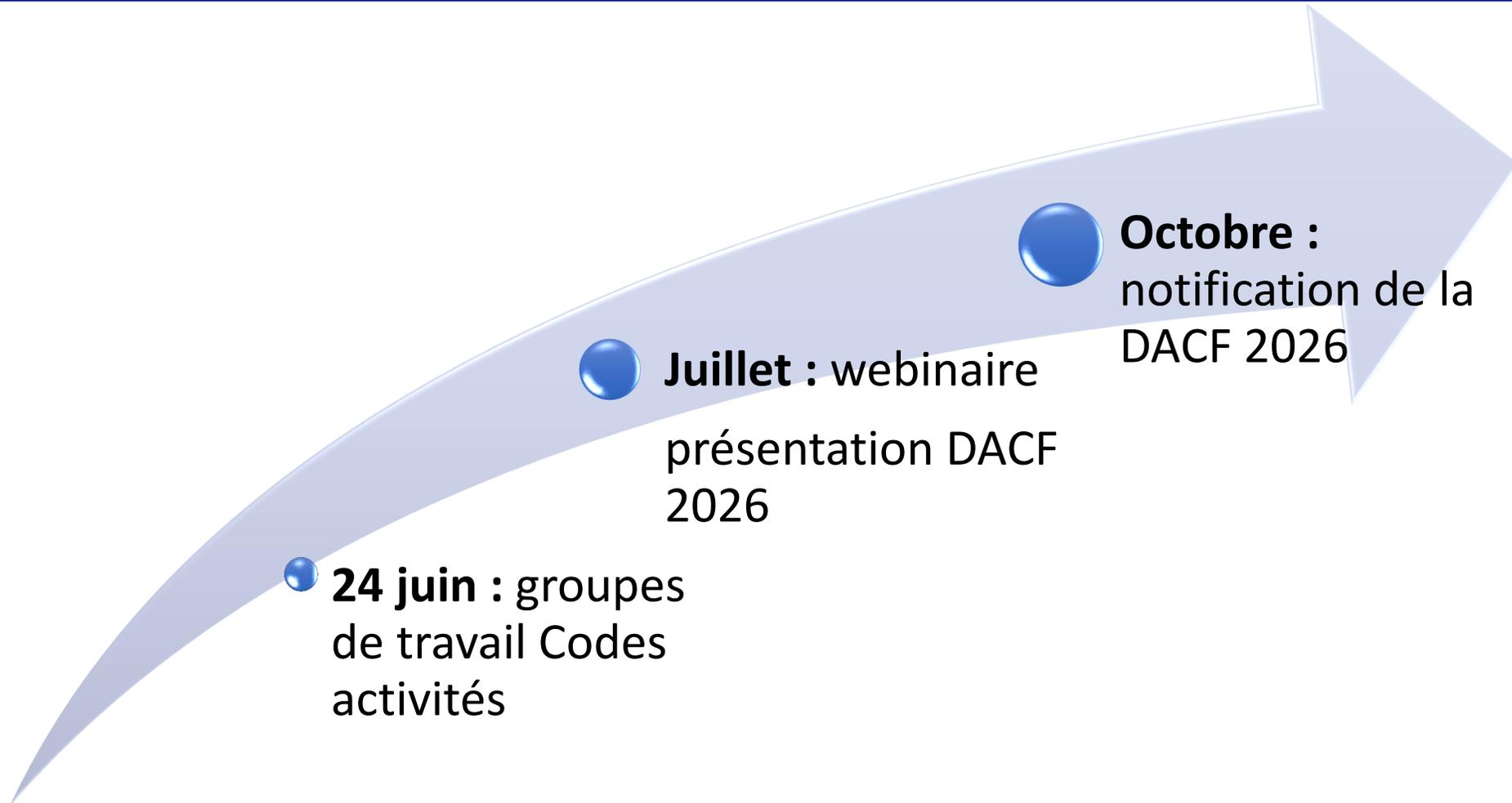


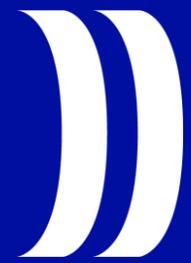
Pistes d'évolution et de réflexion pour la DACF 2026

maintien des 2 enveloppes avec des ajustements



Les prochaines étapes





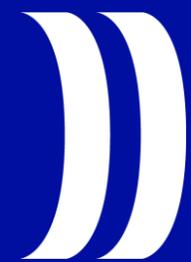
LOGEMENTS DE FONCTION

Retour sur l'enquête relative à la gestion des logements de fonction

- **84** réponses reçues !
- gestion des logements de fonction complexe pour **44%** des répondants
- Moins de **15%** considèrent l'enquête annuelle réalisée par la Région pour recenser l'occupation des logements de fonction comme complexe à gérer
- Gestion des conventions d'occupations précaires :
 - obtention de l'estimation du montant de la redevance : complexe pour **61%**
 - calcul des charges et la gestion des actes administratifs : complexe pour **32%**
 - Moins de **15%** considèrent la facturation et le recouvrement complexe
- Prestations accessoires aux logements de fonction, **33%** considèrent le calcul des consommations complexes

Retour sur l'enquête relative à la gestion des logements de fonction

- Réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie des occupants : difficultés pour **29%**
=> manque de temps, documents types, période (été...)
- Moins de **15%** ont des difficultés à obtenir les attestations d'assurance à jour
- Utilisation d'outils bureautiques type tableur excel pour gérer l'occupation des logements dans **95%** des cas
- **54%** intéressés par la mise à disposition par la Région d'un logiciel de gestion des logements de fonction
- Interlocuteur en charge du suivi de l'occupation et des actes administratifs des logements de fonction (hors travaux) à la Région inconnu dans $\frac{1}{4}$ des cas



ACTIONS ÉDUCATIVES ET RÉUSSITE SCOLAIRE

ACTIONS ÉDUCATIVES



☐ Les crédits éducatifs d'autonomie (CEA)

- ? destinés à financer des projets et séjours pédagogiques
- 📅 attribution en CP de février, arrêtés disponibles sur le portail des aides

☐ Les dispositifs éducatifs construits autour des 3 priorités régionales (Emploi, Jeunesse, Transition écologique)

- 📅 ouverture des candidatures à la mi juin, clôture début octobre, information mi novembre et attribution des subventions en CP de février
 - ✓ Jumelage – Handicap
 - ✓ Valeurs de la République
 - ✓ Cultiver l'esprit d'entreprendre
 - ✓ Eau et biodiversité
 - ✓ Bien-être physique et mental
 - ✓ ...

AIDES SOCIALES (1/2)



☐ Fonds social lycéen :

- ? pour aider les familles qui rencontrent des difficultés à financer la restauration scolaire, le transport ou l'internat
- 📅 subvention attribuée annuellement en CP d'avril ou de mai, notification de l'arrêté sur le portail des aides

☐ Crédits d'équipement professionnel :

- ? pour participer au financement de l'équipement professionnel des élèves entrant en 1^{ère} année de formation professionnelle
- 📅 subvention attribuée annuellement en CP d'avril ou de mai, notification de l'arrêté sur le portail des aides
- 💡 la subvention doit permettre aux lycées de financer la pose du logo de la Région sur certains équipements

AIDES SOCIALES (SUITES)

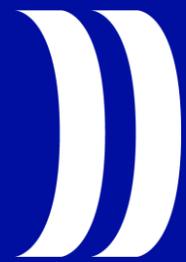


☐ Ressources pédagogiques :

- ? pour participer au financement des manuels scolaires ou ressources pédagogiques numériques –
-  subvention versée sur demande argumentée et sur présentation de devis

☐ Lutte contre la précarité menstruelle :

- ? pour participer au financement de protections périodiques jetables ou durables
-  subvention versée sur demande et sur présentation de devis



**ACTUALITÉS DU PATRIMOINE
IMMOBILIER :
QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
ET RADON**

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

LA RÉGION ASSURE DEPUIS LE 01/01/2023 LES NOUVELLES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :

Évaluation annuelle des moyens d'aération (mesure concentration en CO2 de l'air intérieur)



Un **autodiagnostic** de la QAI au moins tous les 4 ans



Une **campagne de mesures** des polluants réglementaires, réalisée à chaque étape clef de la vie du bâtiment



Un plan d'actions

Bilan des rapports

Rappel, la réglementation s'est durcie post-Covid

→ Avant, indicateur moyenné sur la journée

→ Aujourd'hui, seuil instantané basé sur taux de CO2

L'indicateur du renouvellement de l'air intérieur présente des niveaux trop importants dans les locaux mesurés.

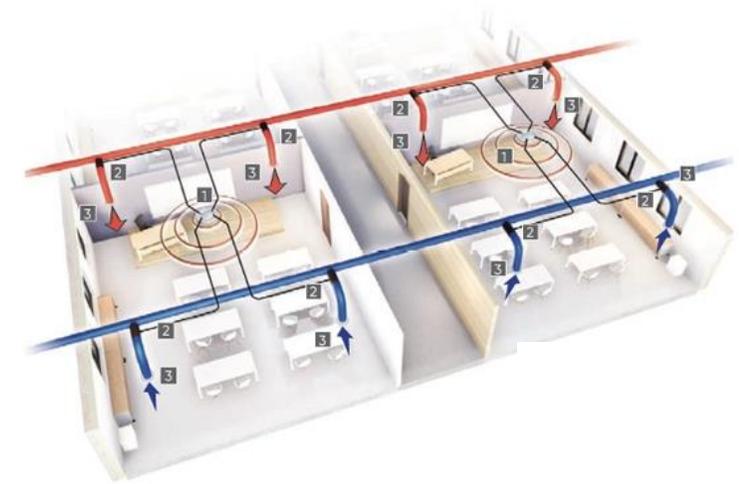


Nécessité d'un renouvellement d'air suffisant pour éviter de dépasser les 800 ppm sur de trop longues périodes

Les axes d'amélioration

Ventilation mécanique présente

- => fonctionnement à vérifier ;
- => diagnostic du système de ventilation :
 - état des bouches,
 - changement des filtres...



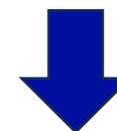
Ventilation mécanique absente

- => ouverture plus importante des fenêtres et des portes des salles de cours.

La stratégie développée par la Région



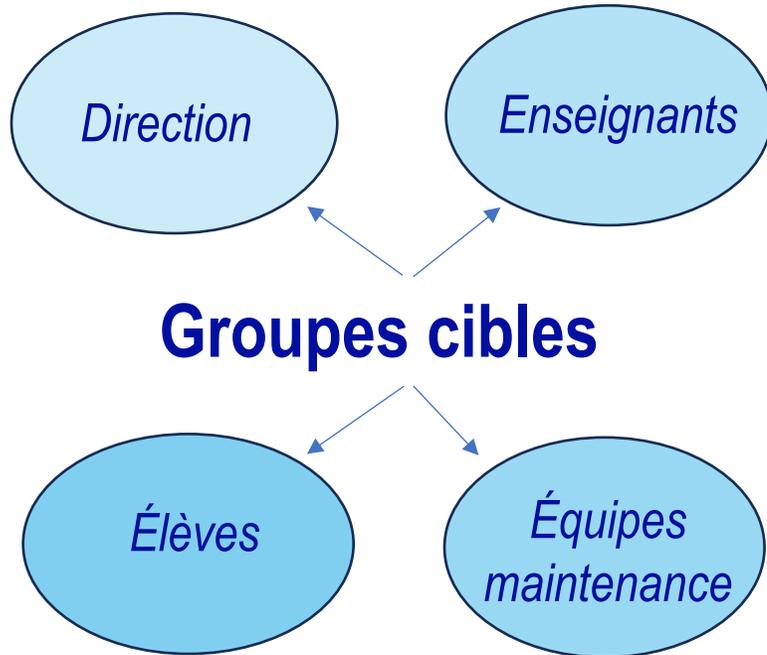
Dérogation à l'obligation de réaliser
des mesures annuelles
(tous les 2 ans)



Substitution à ces mesures par une
campagne de sensibilisation

Test de la démarche sur 6 lycées tests :
Alice Milliat, Julien Gracq, Montesquieu, Réaumur/Buron et
Jean De Latre de Tassigny

SENSIBILISATION ET FORMATION



Demi-journée de sensibilisation en 4 modules d'éveil à la qualité de l'air :

- Importance de la Qualité de l'air intérieur (QAI)
- Causes de la QAI
- Conséquences de la QAI
- Solutions & bonnes pratiques



⇒ Désignation d'ambassadeurs équipés de capteurs de CO2

⇒ Quizz

⇒ Remise d'un trophée QAI



⇒ **Évaluation de l'impact**



sur la qualité de l'air
et

le confort des occupants



Adoption d'un protocole standard et affichage dans les salles

L'optimisation de la gestion des systèmes de ventilation

Audit des installations
de ventilation mécanique



Restitution des points
sensibles et des pistes
d'amélioration



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mise en place
du contrôle
réglementaire
périodique de
la ventilation
selon l'arrêté
du 8 octobre
1987



Shaping a World of Trust

La sensibilisation des équipes travaux & maintenance

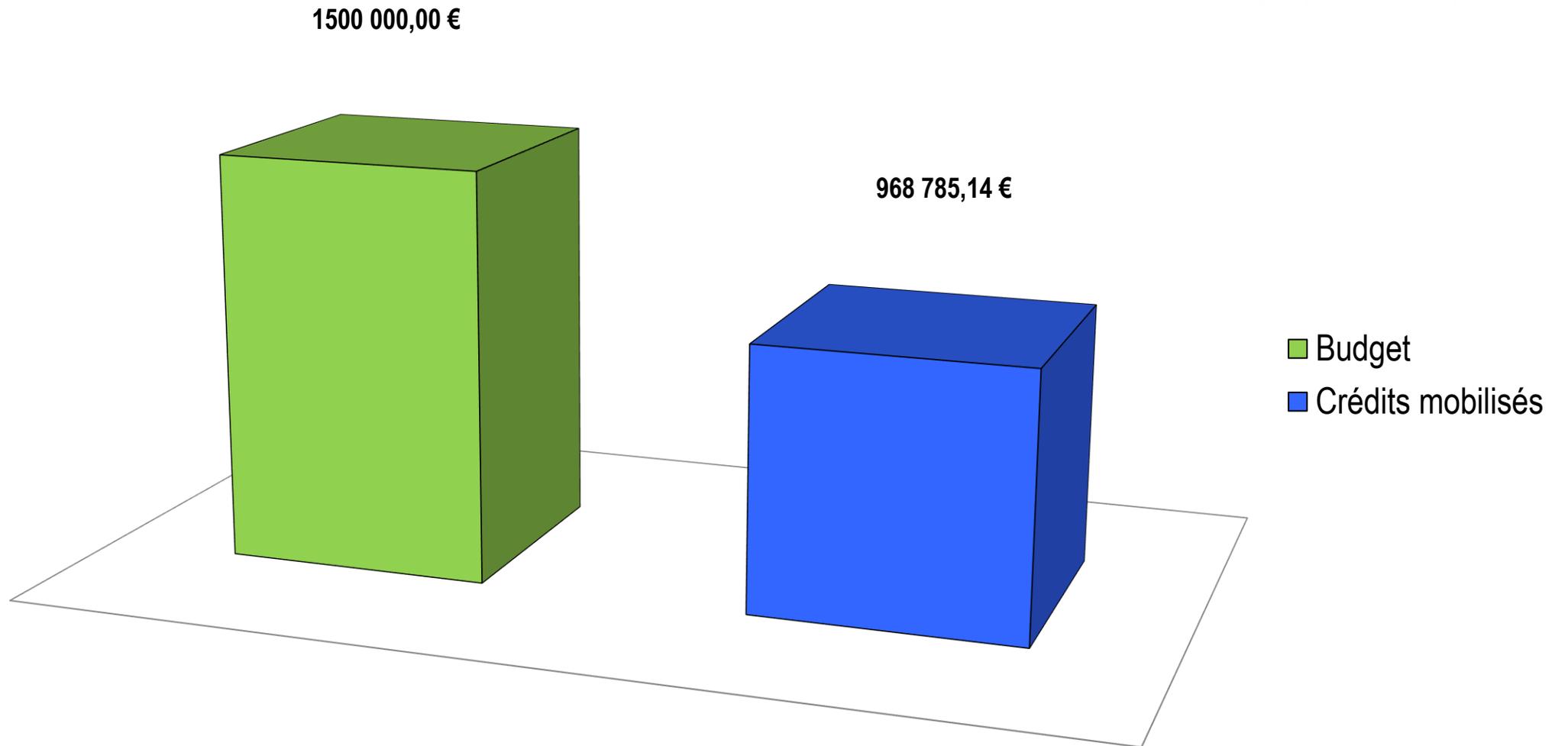
Présentation
des résultats d'audit
et du plan d'action
aux équipes



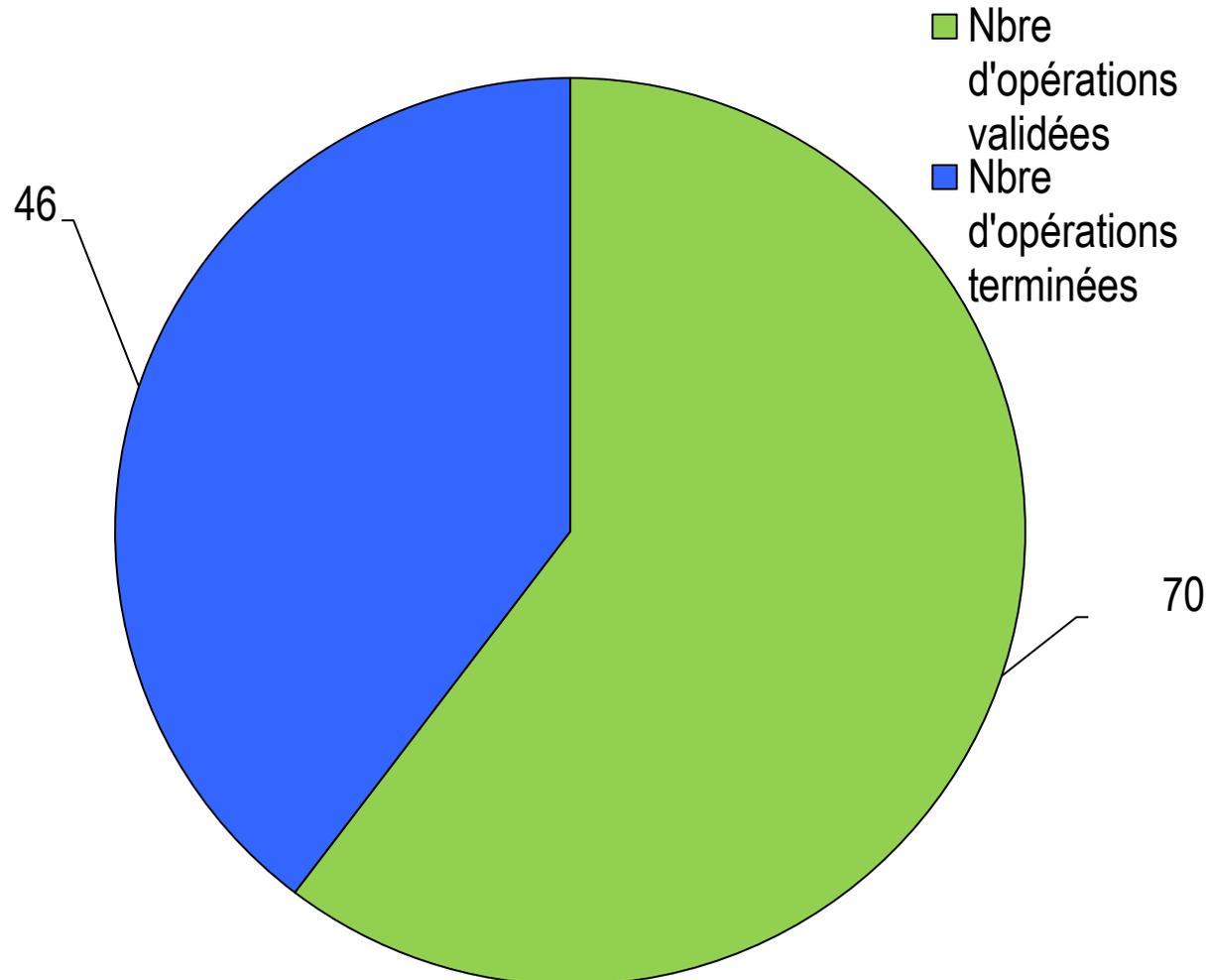
Objectif

Faire prendre conscience de l'impact de l'entretien sur la qualité de l'air et avoir des données chiffrées.

Travaux Qualité de l'Air Intérieur



Nombre d'opérations



Quelques exemples...

EREA La Rivière : remplacement de la CTA cuisine et réfectoire

NICOLAS APPERT : Améliorer la ventilation de 6 salles de classes STI2D

PIERRE ET MARIE CURIE : Améliorer la ventilation des ateliers du LP Curie.

FRANCOIS TRUFFAUT : Bannir les revêtements textiles tels que moquettes, tapis et ce notamment à proximité des points d'eau (risque de développement de moisissures)

LÉONARD DE VINCI 85 : réguler l'Inconfort thermique dans l'Amphi dû à une vieille CTA (installation CTA basse consommation amphithéâtre bat A0).

RADON

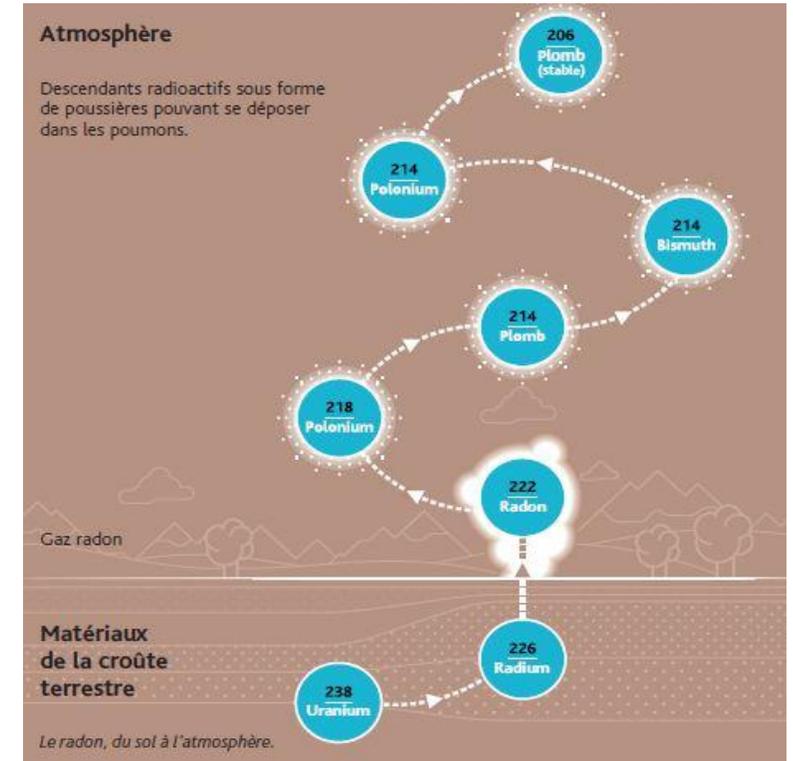
Qu'est ce que le radon ?

⇒ un gaz radioactif, incolore, inodore et sans saveur

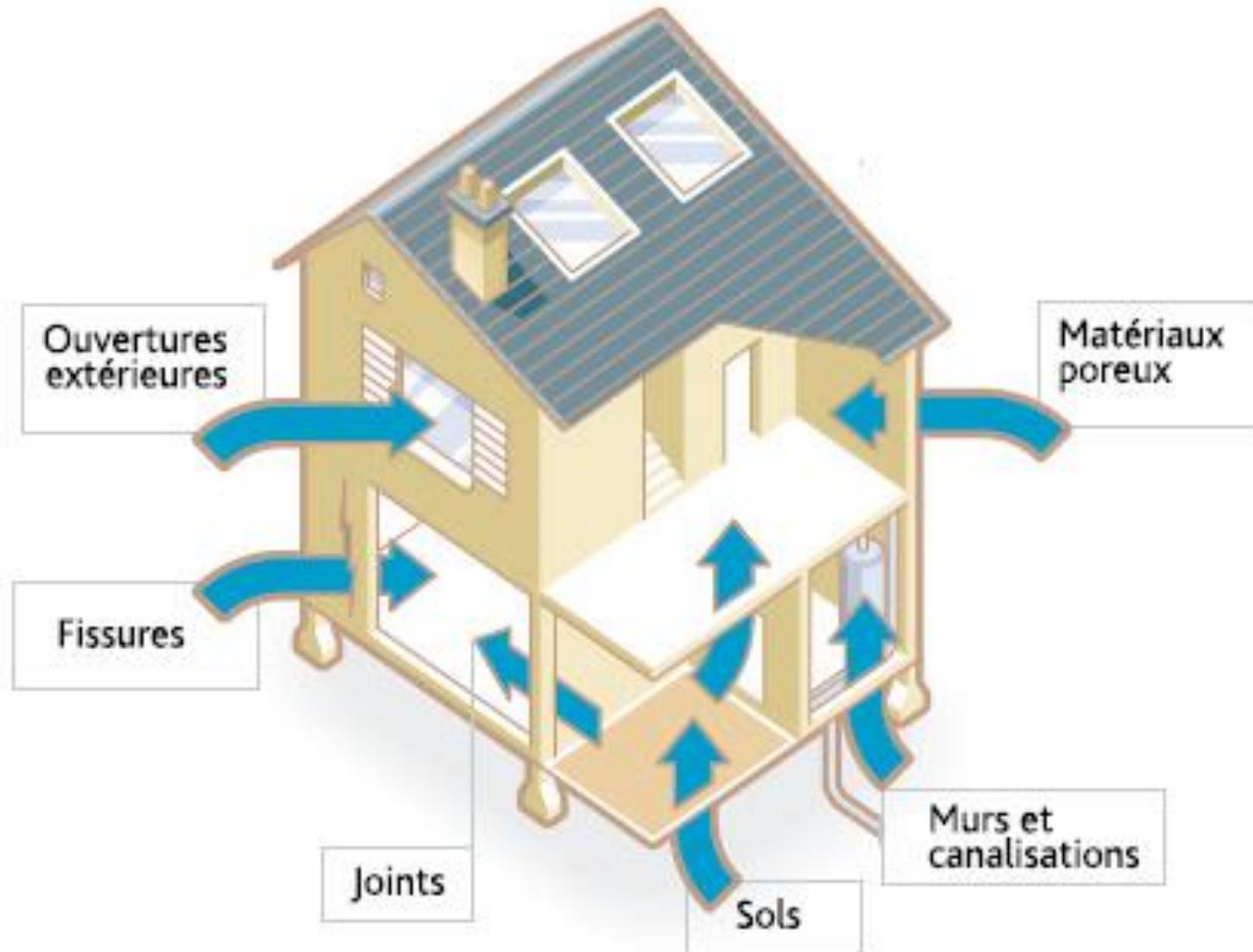
⇒ issu de la désintégration d'éléments présents dans la croûte terrestre

⇒ 2ème cause de cancer du poumon derrière le tabac
En France, on estime qu'environ 3000 décès par an peuvent être attribués à l'exposition du Radon

⇒ incidence sur la santé : exposition à 500 bq/an pendant 2000 heures.



Entrée du radon dans le bâtiment



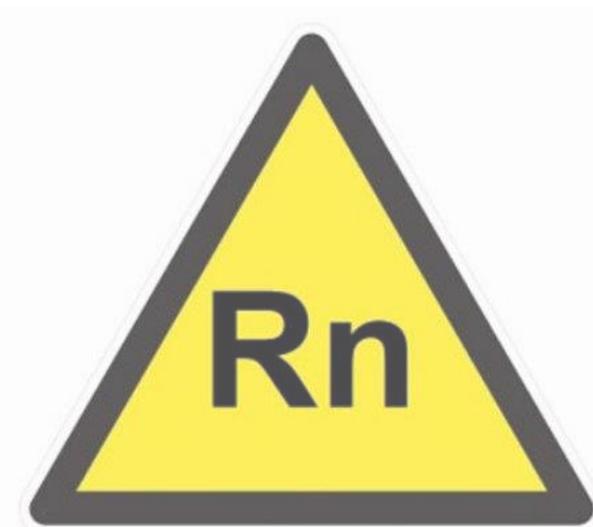
Obligations du propriétaire

Zones à risques

= seuils de mesure appelés « niveaux d'action » fixés à 300 Bq/m³ pour le premier niveau et à 1000 Bq/m³ pour le deuxième niveau

= campagnes de mesures imposées par la réglementation devant s'étaler du 15 septembre au 30 avril

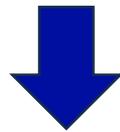
= l'employeur doit évaluer les risques au regard des rayonnements ionisants et les consigner dans le document unique d'évaluation des risques



Moyens de réduire le radon

Les deux grands principes de limitation du Radon dans le bâtiment :

- ⇒ Limiter l'entrée du Radon
- ⇒ Diluer la présence de radon dans le bâtiment (aération)



Solutions :

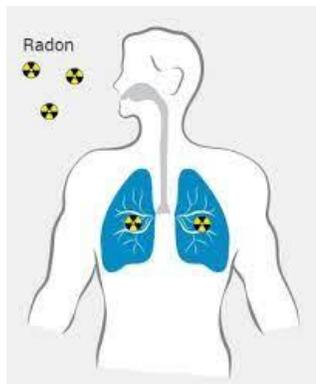
- Étanchement du bâtiment vis-à-vis du terrain
- Traitement du soubassement
- Ventilation du bâtiment

Etat initial

77 établissements
ont fait l'objet d'un dépistage
radon conduit en 2020 par la
Société BUREAU VERITAS

→ **28 Lycées**
comportent au moins une
mesure supérieure au seuil
réglementaire d'action de
300 Bq/m³ (CSP)

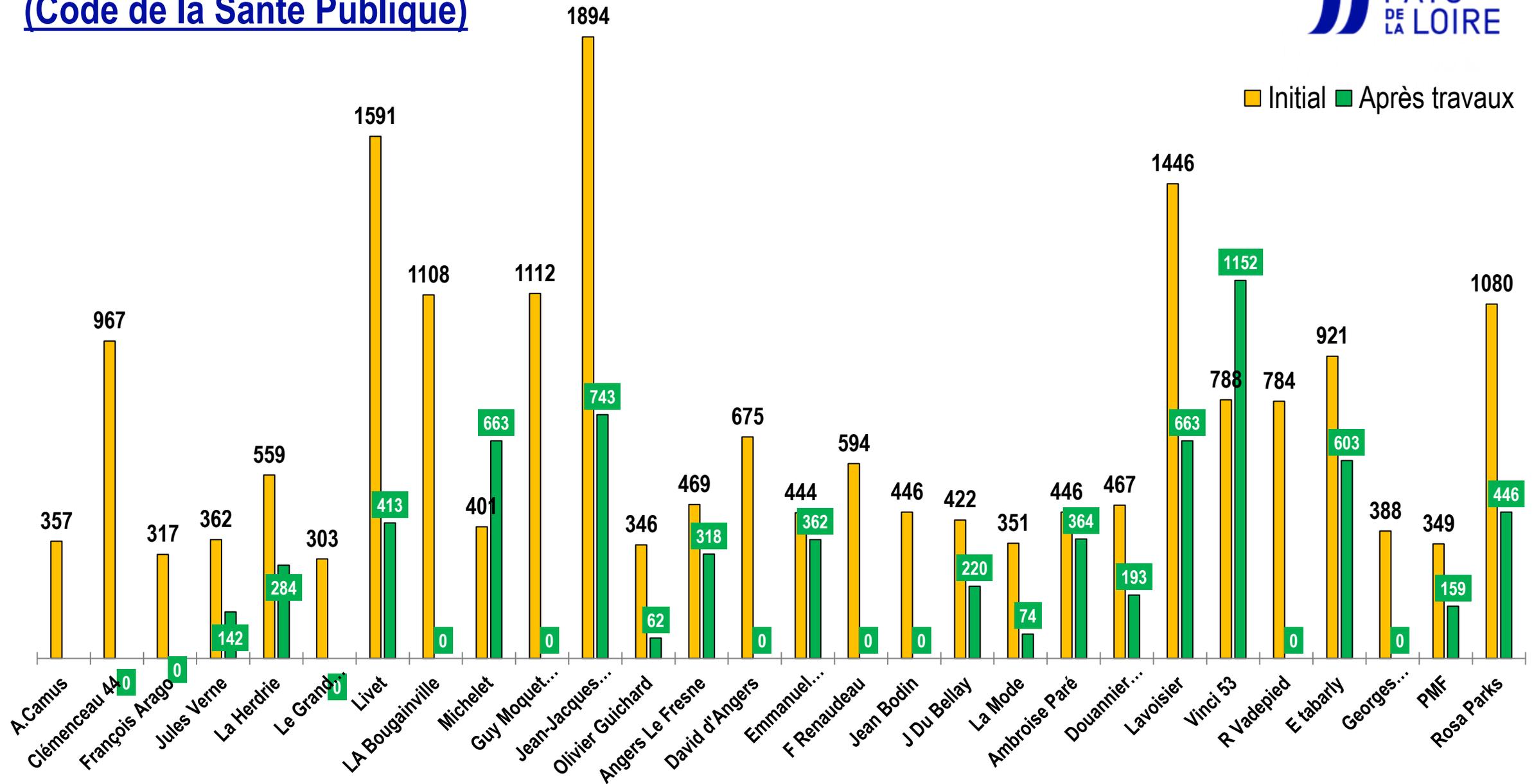
→ **La Région**
a programmé des travaux
destinés à réduire l'exposition
des personnes au radon



Les résultats après travaux de remédiation

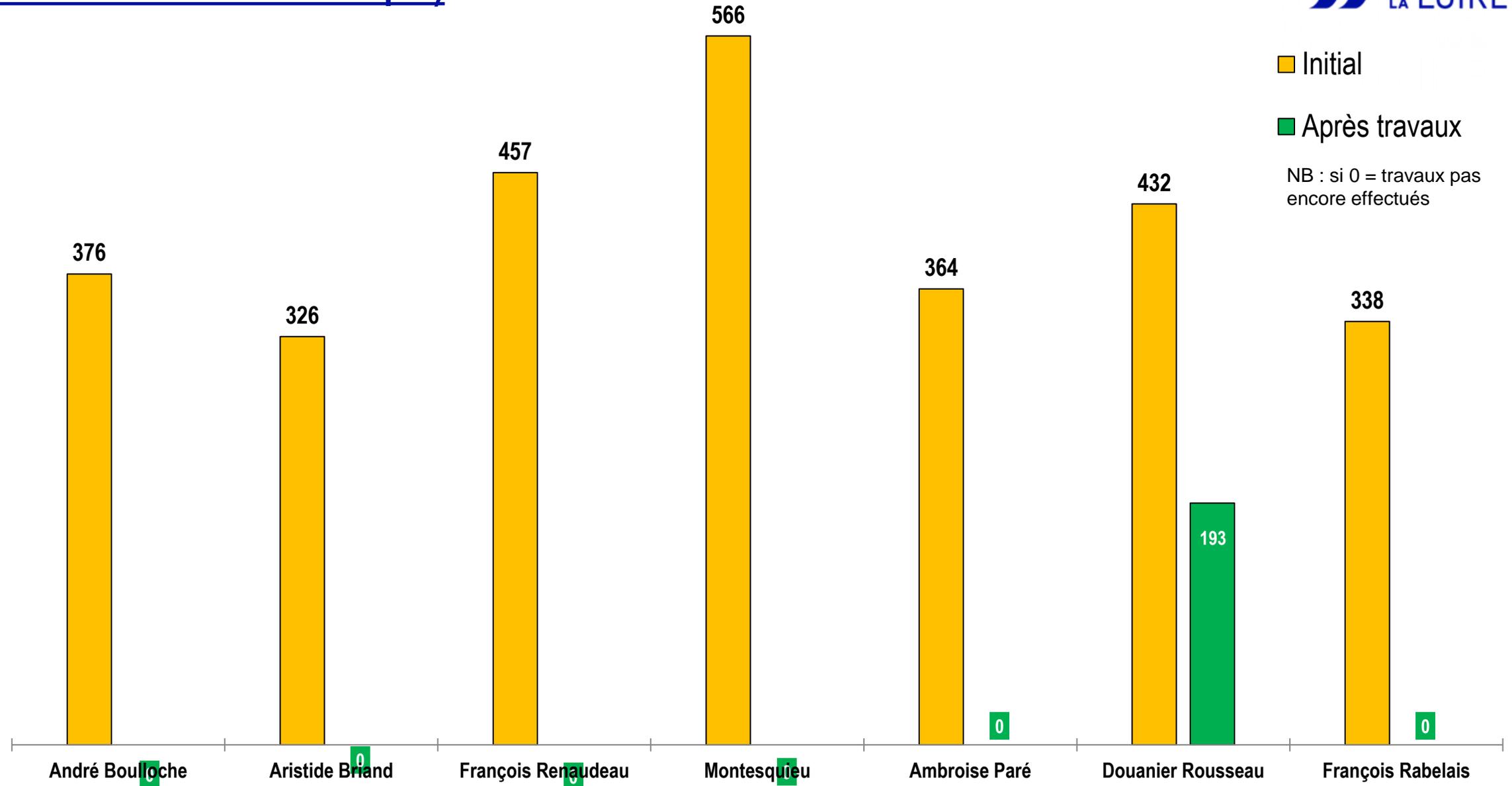
(Code de la Santé Publique)

Initial Après travaux

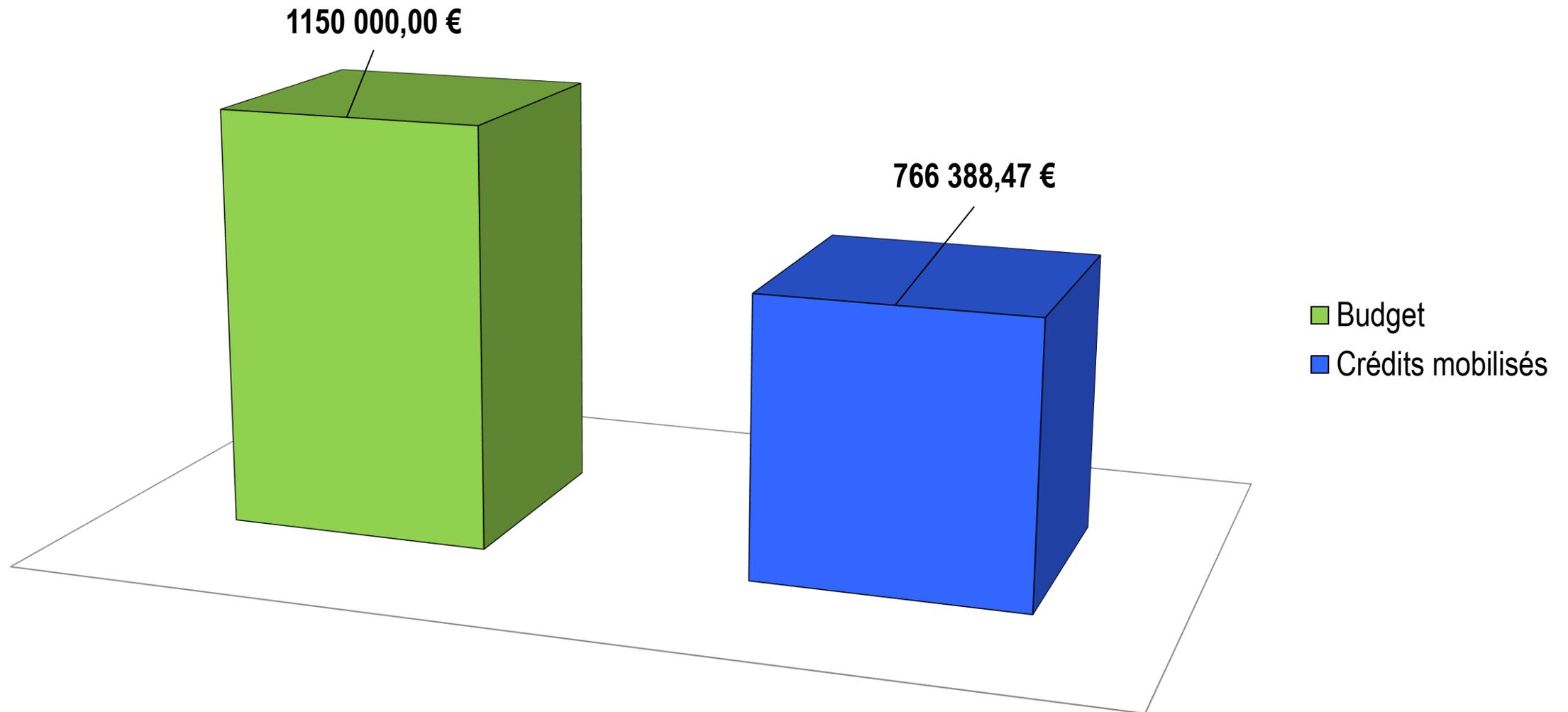


Les résultats après travaux de remédiation

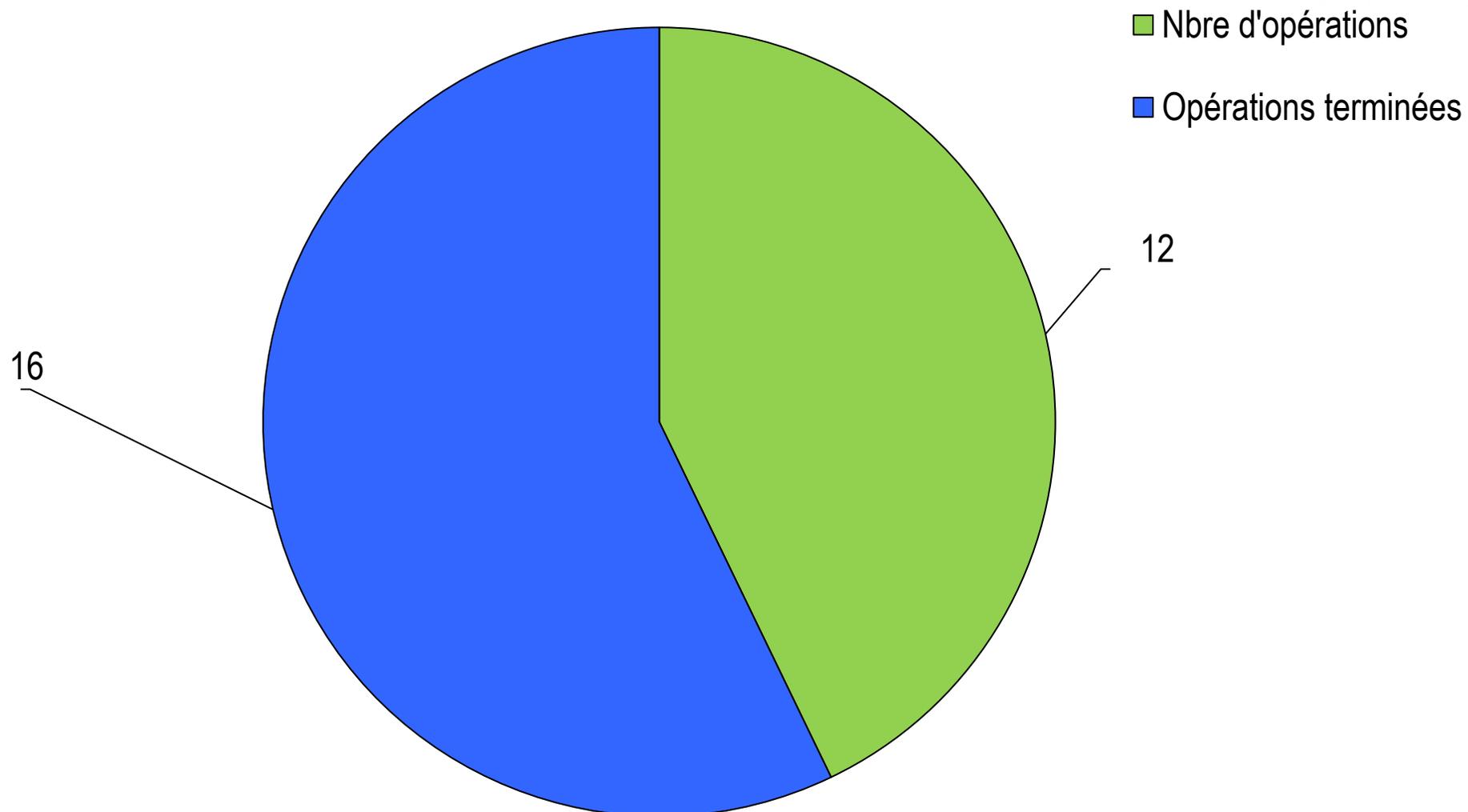
(Code de la Santé Publique)



Travaux de remédiation radon



Nombre d'opérations



Conclusion : les prochaines étapes du réseau des Secrétaires Généraux



- ❑ 11 juin : Webinaire présentant l'organisation de l'assistance informatique qui sera expérimentée sur 2025-2026
- ❑ 20 juin et 26 juin : Webinaire DRH sur les emplois du temps
- ❑ 24 juin : Groupe de travail sur les Codes activité
- ❑ Juillet : Webinaire DACF 2026
- ❑ Fin sept. Plénière de rentrée (Proviseurs et Secrétaires généraux) - accueil des nouvelles AF
- ❑ Janvier 2026 : "RV des SG" - rencontre des SG des 5 départements
- ❑ Mai 2026 : "RV des SG" - rencontres territorialisées des SG